

# Établir le lien

Utilisez la Loi de L'Illinois sur la Parenté Fictive  
afin de Maintenir les Relations

## QU'EST-CE QUE LA LOI SUR LA PARENTÉ FICTIVE?

- La Loi sur la Parenté Fictive étend la définition de la famille afin d'inclure tout individu, sans lien de parenté par naissance ou mariage, qui a montré avoir des liens personnels ou émotionnels étroits avec l'enfant ou la famille de l'enfant.
- Il existe une grande probabilité pour que les enfants et les jeunes soient placés avec des personnes avec qui ils ont des relations en dehors du lien de sang.
- Cela signifie qu'un ami proche de la famille ou un parrain, ou des beaux-parents, par exemple un grand-père ou une sœur par alliance, peut accueillir un enfant à sa charge ou adopter. Les autres relations reconnues sont le/la conjoint(e) d'un membre de la famille ou la partie d'une union civile.
- La modification législative a pour but de maintenir les enfants liés avec le Ministère de l'Enfant et de la Famille dans des relations sûres, stables et harmonieuses. Ces relations sont destinées à durer toute une vie.

## POUR EN SAVOIR PLUS

sur la Loi sur la Parenté Fictive, rendez-vous sur :

[www.DCFS.Illinois.gov](http://www.DCFS.Illinois.gov)

*Obligation d'avoir au moins 21 ans pour pouvoir accueillir ou adopter un enfant.*

Illinois Department of  
**DCFS**  
Children & Family Services

**800.232.3798**  
8h30 - 17h (Lun-Ven)

